

Bureau du Crefop de Normandie

18 septembre 2023, Conseil régional – Caen
Relevé des décisions et synthèse des principaux échanges

Présent-e-s :

Michèle LAILLER-BEAULIEU DREETS
Geneviève SAINT-HUILE Rectorat
Xavier FONTAINE Rectorat
Alain PINDARD DRAAF
Sylvain BORDE pour le SGAR.

Julie BARENTON-GUILLAS Conseil régional
Hafidha OUADAH Conseil régional
Accompagnées de Clarisse DAUTREY et Vincent POTIN pour la DFTLV, Michaël THIENPONT et Sarah HARDY pour la DPCT, Jean-Baptiste TRIOREAU pour le Service Apprentissage et alternance.

Philippe SCELIN CPME
Guy LOUDIERE CPME
Olivier VARTERESSIAN MEDEF
Matthieu JACOTOT MEDEF
Mikael DE CAMBOURG U2P
Pascal DUFOUR U2P

Jean-Paul CHOULANT CFDT
Jean-Luc MICHEL CFDT
Paul FARGUES CFE-CGC
Grégory MATIAS CFE-CGC
Nejib KAROUI CFTC
Alexandre LEBARBEY CGT
Patricia DOCAIGNE CGT

Présents également, Denis LÉBOUCHER, Agence régionale de l'orientation et des métiers, et Luc CHEVALER, CARIF-OREF pour le secrétariat permanent.

En l'absence de MM. ALBERTINI et MORIN, MM. LERAITRE et MARGUERITTE excusés, mesdames LAILLER-BEAULIEU et BARENTON-GUILLAS co-président le Bureau.

En préambule, il est signalé la réussite des jeunes normands aux Olympiades des métiers qui se sont tenues à Lyon du 13 au 16 septembre 2023.

15 médailles gagnées plus particulièrement cette année dans l'industrie. L'Agence de l'Orientation et des Métiers accompagne l'équipe normande durant toutes les phases de la compétition : Réussite collective grâce aux partenariats construits notamment avec l'Académie, avec les branches professionnelles et les filières, les OPCO.

1- Approbation du [compte-rendu](#) du Bureau du 22 mai 2023

Adopté à l'unanimité.

2- Avancée CPRDFOP SRFSS 2023-2028

La Région (Sarah Hardy) et le cabinet Edater présentent cette avancée. (cf. [support de présentation](#))

5 défis thématiques ont été identifiés à la suite du séminaire des 19 et 20 juin 2023 :

- . Défi 1 : Renforcer le système régional d'orientation pour tous et d'information sur les métiers, tout au long de la vie et impliquant les acteurs concernés.
- . Défi 2 : Accentuer les logiques d'accompagnement des personnes (tous publics) et faciliter leur insertion dans des parcours de formation tout au long de la vie.
- . Défi 3 : Améliorer les impacts des actions en matière d'attractivité des formations et des métiers.
- . Défi 4 : Accroître les capacités de réalisation et de diffusion de travaux de prospective pour servir l'efficacité et la pertinence des interventions et des accompagnements.
- . Défi 5 : Développer la relation avec les structures employeuses (privé et public) afin de considérer en continu leurs besoins en compétences, et insuffler une transformation des pratiques RH.

Et 4 défis transversaux :

1. Un renouvellement des offres et des principes d'intervention via le déploiement d'approches innovantes et d'expérimentation.
2. La prise en compte systématique des transitions écologiques, techniques et scientifiques, numériques et sociales dans le déploiement des actions et des accompagnements.
3. L'adaptation des solutions mises en œuvre au regard des contextes locaux et spécifiques : territorialisation des actions et des accompagnements.
4. Le renforcement de la coordination des acteurs au service de la performance, de la lisibilité et visibilité, pérennité de l'offre régionale en matière de formation et d'orientation et de l'emploi.

Chacune des fiches Défi présente les axes d'intervention, le chef de file, les partenaires, les publics visés. Les continuités d'actions sont mentionnées comme les nouvelles actions et les propositions inspirantes.

Les partenaires sociaux expriment dans leur ensemble, d'une part, le manque de temps pour étudier les documents transmis le 15 septembre et la difficulté de donner un avis le 9 octobre (calendrier à décaler concernant l'avis à rendre) et, d'autre part, malgré l'appréciation apportée sur l'intégration des actifs car le financement des salariés est un vrai sujet, leur insatisfaction quant à la rédaction du Défi 5.

Les partenaires sociaux souhaitent qu'y soit clarifié ce qui relève de la Région, ce qui relève des autres acteurs. La formulation concernant le volet RH est à retravailler.

Il est proposé que puisse être distingué dans la rédaction de la fiche ce qui ressort du SRFSS.

En ce qui concerne l'évaluation, il est rappelé que le précédent CPRDFOP a été évalué, par le Ceser et par le cabinet Sauléa Conseil.

Le CREFOP doit travailler pour ce nouveau CPRDFOP à une évaluation « au fil de l'eau » et à la fin du contrat.

Il s'agit notamment de définir comment est recensé le besoin en compétences, comment les salariés peuvent s'exprimer dans un dialogue RH.

Il pourrait être visé qu'à l'initialisation du contrat des éléments de mesure à l'instant T soient déjà précisés.

Dans un souci de principe de gouvernance partagée, les partenaires sociaux souhaitent une forme finale du document contractuel sous forme d'un plan détaillé reprenant les questions posées.

Au regard des échanges, il est convenu un [nouveau calendrier de finalisation](#).

. Les partenaires sociaux se réuniront le lundi 9 octobre afin de travailler sur les documents qui leur auront été transmis le 25 septembre.

. Jeudi 12 octobre : date de retour des fichiers de collecte des avis.

. Mardi 17 octobre (10h-12h30, salle 115 à la Région site de Caen) : Réunion d'un groupe de travail CREFOP pour la stabilisation des ajustements à opérer sur le CPRDFOP – SRFSS.

. Lundi 13 novembre (14h30-16h, Rouen, Préfecture salle Eugène Nicolle) : Comité plénier du CREFOP pour avis sur le CPRDFOP – SRFSS.

3- Commissions et groupes de travail : co-présidences

Les partenaires sociaux prennent la co-présidence des commissions et groupes de travail temporaires (charte de fonctionnement du CREFOP).

Commission Formation : Pascal Dufour (U2P) et Grégory Matias (CFE CGC)

Commission Orientation : Séverine Touchard (Medef) et Nejib Karoui (CFTC)

Commission Emploi-Insertion : Guy Loudière (CPME) et FO

Guy Loudière est désormais le titulaire CPME au sein du CREFOP, Philippe Scelin suppléant.

Groupe de travail illettrisme : A désigner pour les organisations professionnelles d'employeurs et CGT

4- Co Vice-Présidences du CREFOP

Olivier Varteressian (Medef) et Alexandre Lebarbey (CGT) succèdent à Philippe Scelin (CPME) et Eric Anquetil (FO).

5- Personnes qualifiées dans le domaine de la transition écologique

Le décret n° 2022-1472 du 24 novembre 2022 relatif aux CREFOP indique la nomination de deux personnalités qualifiées dans le domaine de la transition écologique, après avis du président du conseil régional et du conseil économique, social et environnemental régional.

Sont nommés au Comité plénier :

Jean-Pierre Girod, vice-président du Parc régional des boucles de la Seine normande et Nadine Tournaille, responsable de l'Agence normande de développement durable au sein de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable.

6- Bilan du plan d'actions seniors mené dans le cadre du PRIC et suites à donner

La Région (Vincent Potin) présente le bilan (cf. [support de présentation](#)) : contexte et cadre général et les actions en cours.

Les actions :

- l'action expérimentale « Génération compétences » (Région),
- l'appel à projet seniors (FIE-DREETS),
- le parcours formation anticipée, dispositif pour une entrée en formation pendant le congé pour inaptitude.

Une proposition de nouvelle gouvernance est actée :

- . Un groupe de travail dédié au sein du CREFOP piloté par les partenaires sociaux composée des acteurs institutionnels emploi/formation, avec un suivi des groupes de travail techniques, la proposition d'actions à vocation régionale afin de viser à faciliter la sensibilisation des entreprises et de leurs représentants à la thématique senior.

Les groupes techniques évoluent sur trois points :

- . Prévention de la désinsertion et maintien dans l'emploi en articulation avec les travaux du groupe 9 du PRST 4 (pilotage DREETS),
- . Problématiques spécifiques et freins à l'embauche (pilotage Région),
- . Communication (pilotage Région – DREETS).

Il est suggéré de vérifier où en sont les textes concernant le fait d'être en arrêt et en formation ; question abordée sous l'ancien FPSPP.

7- Avis sur l'appel d'offre CEP actifs occupés

L'ensemble des représentants de l'Etat n'ont pas pris part aux débats et au vote à la suite du départ recommandé par France Compétences.

Les autres membres présents, élus du Conseil régional et partenaires sociaux, ont pu voter ayant déclaré ne pas avoir pour des raisons professionnelles ou personnelles un intérêt de près ou de loin avec l'un ou l'autre des organismes mandataires ou co-traitants.

France compétences propose le classement suivant pour les trois premières offres sur le lot 9 correspondant à la Normandie :

- | | |
|--------|-------------------------------|
| Rang 1 | Catalys conseil (mandataire) |
| Rang 2 | LHH (mandataire) |
| Rang 3 | Retravailler EGP (mandataire) |

Le Bureau du CREFOP, après analyse (en synthèse : LHH et Retravailler ne présentent pas un dossier à la hauteur des attentes), adopte le même classement que France compétences. Sur les 9 votants :

6 Pour : deux Région, CFDT, CPME, MEDEF et U2P

3 Abstentions : CGT, CFE CGC et CFTC

8- Avis rapport 2022 CEP

Christelle Salazar, pour Transitions Pro, présente le rapport CEP 2022 (cf. [support de présentation](#)) qui porte sur les cinq opérateurs, en 11 points :

- 1-Rappel méthodologie France Compétences,
- 2-Précisions sur la livraison des données CEP,
- 3-Déclinaison régionale Transitions Pro,
- 4-Les coopérations des acteurs CEP,
- 5-Répartition des opérateurs du CEP en Normandie,
- 6-Le recours au CEP,
- 7-L'usage du CEP,
- 8-Quels effets ?
- 9-Le CEP et le dispositif Projet de Transition Professionnelle (PTP),
- 10-Le CEP et le dispositif démission reconversion,
- 11-Le CEP et les autres dispositifs de Transitions Pro.

Il est rappelé que Transitions Pro n'est pas autorisé à investiguer auprès des opérateurs autrement que de récupérer des données. Le constat est partagé qu'il est difficile de se mettre d'accord pour les opérateurs pour ce qui est des indicateurs.

Il est également constaté que le taux de recours au CEP est insuffisant.

À la suite du rapport présenté, le Bureau vote à l'unanimité Pour.

Il regrette cependant dans son plus grand nombre de rester sur des éléments de données statistiques et techniques , et que le CREFOP ne puisse aller plus loin sur ce que le CEP produit pour les bénéficiaires tous opérateurs confondus en région.

9- Animation du CREFOP

Le comité de sélection des candidats présentant un profil intéressant s'est réuni le 12 septembre.

Une candidate est nettement sortie du lot dont il est cependant attendu à ce jour le retour sur sa décision au regard de ses prétentions salariales qui dépassent le budget prévisionnel, qui ne peut être dépassé.

Dans une hypothèse négative, un nouveau recrutement sera à lancer.

Dans le cas contraire, l'animatrice pourrait débuter avant la fin d'année.

10- Question diverse : France Travail

Le débat parlementaire aura lieu début octobre.

Les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations syndicales seront entendues, notamment sur la question des instances locales. Un « lab » est à mettre en place en région.

La mise en place des instances de gouvernance est prévue avant le 1^{er} janvier 2025 et nécessitent la publication de décrets d'application préalablement.